

Délibération 14/2025

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 16 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le douze mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Yvon PERROT,

Absents excusés : Ronan LE GALL DU TERTRE, Christophe REFFIENNA

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Fan LAVOISÉ

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame Fan LAVOISÉ a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 20 Mars 2025 et du 31 Mars 2025.

Objet : Désignation d'un représentant au comité de suivi urbanisme et planification territoriale

- L'article 8 de la convention de fonctionnement du service commun « instruction des autorisations d'urbanisme » et « planification territoriale » de l'Agglomération du Pays de Dreux prévoit la réunion d'un comité de suivi pour faire le point sur le fonctionnement de ce service chaque année.
- Monsieur Jacques RIVIERE, Maire, souhaite se proposer pour représenter la commune à ce comité.
- Le conseil municipal approuve à l'unanimité la désignation de Monsieur Jacques RIVIERE aux comités annuels de suivi des conventions des services communs « instruction des autorisations d'urbanisme » et « planification territoriale ».

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,**

Jacques RIVIERE

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-préfecture le 19/05/2025

Et affichage le 19/05/2025

AUNAY SOUS CRECY, 19/05/2025